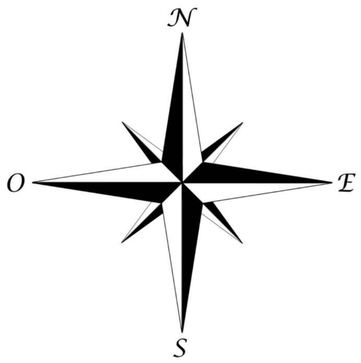

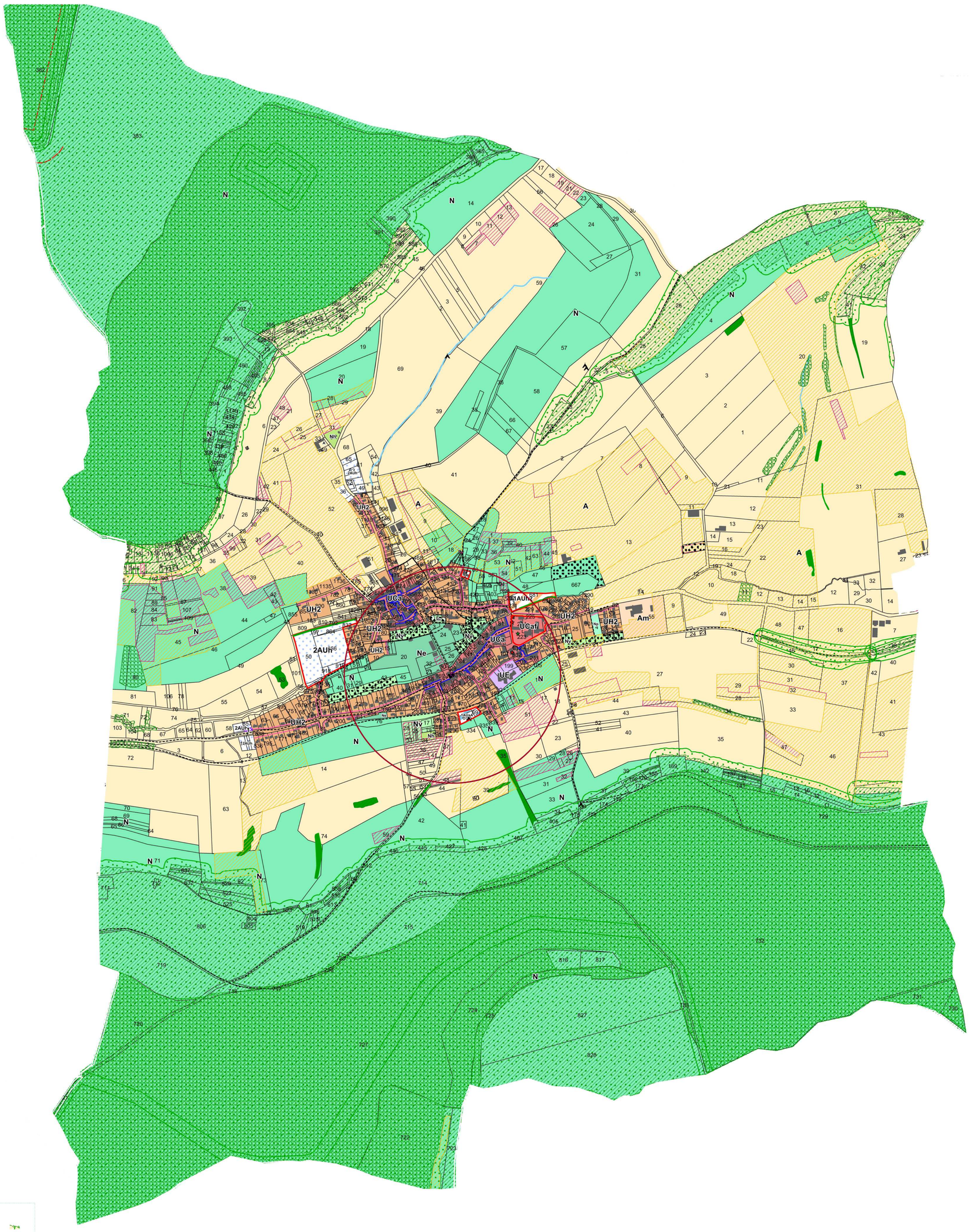

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Projet :	**COMMUNAUTE DE COMMUNES BASSIN DE POMPEY**
Mission :	**MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLUi-HD**
Document :	REGLEMENT GRAPHIQUE **FAULX**
N° Document :	5.2.2

1/7000

Mise à disposition du public

ESpace & TERRitoires
Etudes et conseils en urbanisme et aménagement

ESpace & TERRitoires
2 Place des tricoteries
54 230 CHALIGNY
Tel : 03.83.50.53.87 Fax : 03.83.50.53.78

Légende

Habillage
- Limite parcellaire
- Bâti

Trame Verte et Bleue
- Ripisylve
- Ripisylve rive droite
- Ripisylve rive gauche
- Espace Boisé Classé
- Réservoir de biodiversité : forêt
- Réservoir de biodiversité : verger
- Réservoir de biodiversité : prairie
- Lisière des réservoirs de biodiversité forestiers protégés
- Verger ou jardin
- Arbre remarquable
- Alignements-arbres
- Parc ou jardin en milieu urbain (relais de biodiversité)
- Haie ou bosquet remarquable
- Surface en eau remarquable

Éléments remarquables du paysage
- Façade sur rue repérée
- Bâti remarquable
- Mur remarquable
- Point de vue remarquable
- Ensemble architectural et paysager remarquable

Règles d'implantation et de construction
- Bande d'implantation
- Ligne d'implantation des constructions L1
- Ligne d'implantation des constructions L2
- Bande de constructibilité limitée le long des grands axes routiers
- Implantation au dessus du niveau de la voie publique
- Linéaire commercial
- Secteur d'emprise au sol maximale différenciée
- Secteur de hauteur maximale différenciée en UH2 (hauteur de façade - hauteur totale)
- Station de mobilité
- Plateforme sud à l'avant du bâtiment de l'ancien sanatorium
- Zone d'implantation obligatoire des annexes

Autres prescriptions
- Emplacement Réservé
- Périmètre d'OAP
- Liaison pour modes actifs
- Bord à eau urbain à valoriser

Disque de valorisation des axes de transport
- 500 mètres (bus)
- 800 mètres (gare/halte ferroviaire)

Zones

UAa	1AUaA	A
UAc	1AUaC	Am
UAd	1AUaF	Ap
UAp	1AUaP	As
UCa	1AUdC	N
UCaf	1AUdCP	Na
UCd	1AUdE	Ne
UE	1AUe	Nh
UH1	1AUh2	Nhm
UH2	1AUh3	Nl
UH2s	1AUhCH	Np
UH3	1AUhS1	Ns
UHm	1AUhS2	Nv
UHo1	2AUa	
UHo2	2AUd	
UHo3	2AUe	
UHo3D	2AUh	
UHo3SJ	2AUm	
UHo4		
UJ		